



Résumé des résultats de l'enquête ENMHA 2025-2026

L'Enquête Nationale de Mortalité Hivernale des colonies d'Abeilles (ENMHA) est une enquête annuelle menée auprès des apiculteurs français (métropolitains) ayant déclaré leurs ruches au cours de l'année civile précédente. L'enquête est commandée par le ministère en charge de l'agriculture et réalisé avec l'appui [de la Plateforme ESA](#) et le [groupe de suivi ENMHA](#).

Les objectifs de l'enquête sont de : 1) décrire les **taux de mortalité hivernale et de pertes hivernales** ([voir les définitions ici](#)) et 2) décrire les causes *perçues par les apiculteurs* comme responsables de cette mortalité et de ces pertes.

Cette note ne présente qu'une partie des résultats. Nous vous invitons à consulter les rapports complets à l'échelle nationale et régionale ici ➔ [Gestion et résultats de l'enquête](#).

Pour pouvoir participer à l'enquête nationale de mortalité hivernale 2026-2027 n'oubliez pas de faire votre déclaration de ruches annuelle obligatoire avant le 31 décembre 2026 sur le site :

<https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/production-fili%C3%A8res/d%C3%A9clarer-des-ruches/>

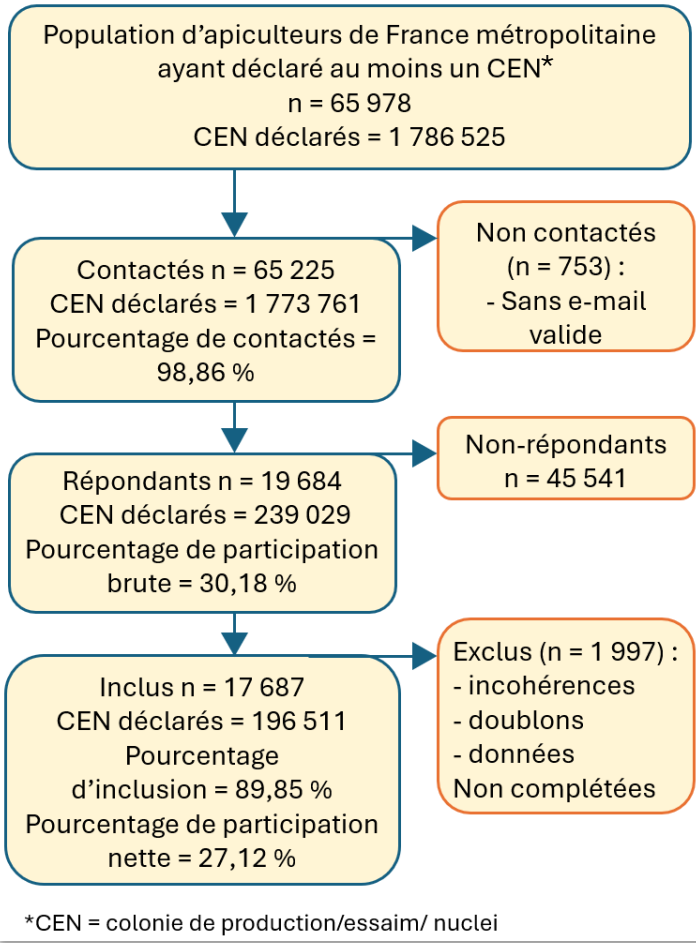


Participation à l'enquête

Le taux de participation nette est de 27,1 % (Figure 1), en légère hausse par rapport aux 23,9 % enregistrés en 2024-2025.



Parmi les apiculteurs inclus dans l'enquête au niveau national, **63,3 % ont répondu au format court de l'enquête dédié aux pertes et à la mortalité et 36,7 % ont répondu à la version longue**, permettant de décrire les pratiques apicoles de gestion de *Varroa destructor*.



Taux de pertes et de mortalité hivernales

Des pertes et une mortalité en légère baisse par rapport à l'année dernière au niveau national : **29,6 % de pertes versus 31,5 % en 2024-2025**, incluant les CEN (colonie de production/essaim/nuclei) mortes ou faibles en sortie d'hivernage, c'est à dire incapables de revenir en production, **dont 21,1 % de CEN mortes versus 21,9 % mortes en 2024-2025** (Figure 2).

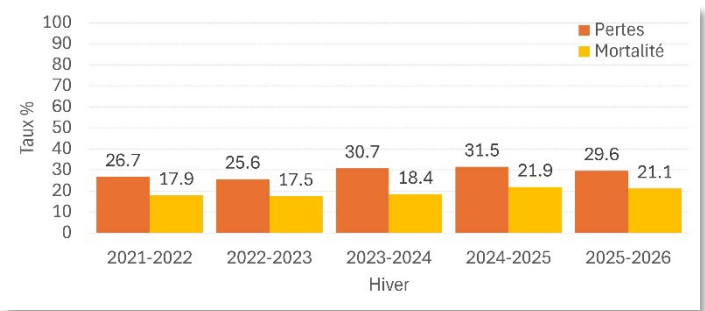


Figure 2. Taux de pertes et de mortalité hivernales en France métropolitaine

D'importantes disparités régionales et inter-annuelles : les taux de pertes varient de 23,6 % en Bourgogne-Franche-Comté à 37,9 % en Normandie et les taux de mortalité varient de 11,2 % en Corse à 28,5 % en Bourgogne-Franche-Comté. **Lors de l'hiver 2024-2025**, les taux de pertes ont varié de 10,3 % en Corse à 42,9 % en Bourgogne-Franche-Comté et les taux de mortalité ont varié de 4,7 % en Corse à 31,7 % en Bourgogne-Franche-Comté.

En 2025-2026, selon les apiculteurs, les taux de pertes hivernales les plus élevés sont concentrés dans le nord-ouest de la France (Figure 3), à la différence de **2024-2025 où cela concernait le nord-est**.

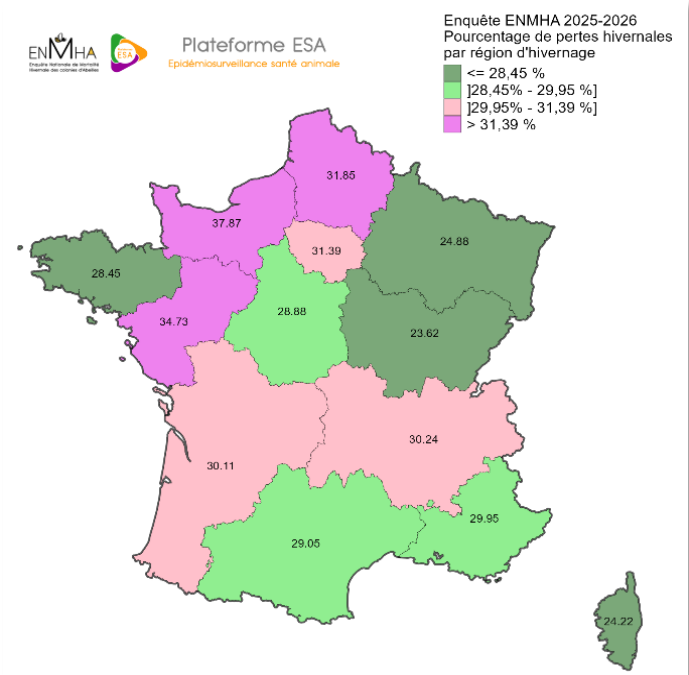


Figure 3. Taux de pertes hivernales de CEN cités par les apiculteurs selon la région, durant l'hiver 2025-2026



Les causes des pertes hivernales selon les apiculteurs pour l'hiver 2025-2026

En 2025-2026, les trois principales causes de pertes citées par les apiculteurs sont : **le frelon asiatique** (*Vespa velutina*), **des CEN faibles au moment de la mise en hivernage**, et **Varroa destructor** (Tableau 1).



Causes des pertes hivernales	Nombre de réponses	%
Frelon asiatique	5 685	27,41
Des colonies de production/essaims/nudéi faibles au moment de la mise en hivernage	3 836	18,49
Le parasitisme par Varroa destructor	2 757	13,29
Un problème concernant les reines (ruches bourdonneuses - orphelines)	2 123	10,23
Conditions météo hivernales défavorables	1 709	8,24
Je ne sais pas	1 619	7,81
Une insuffisance de réserves alimentaires et/ou un problème de nourrissage	1 299	6,26
Désertion	830	4,00
Autre cause	346	1,67
Exposition contaminants chimiques pendant hivernage	316	1,52
Perte accidentelle (inondation, feu, sanglier, vol...)	155	0,75
Loques	68	0,33

Tableau 1. Causes de pertes hivernales citées par les apiculteurs, durant l'hiver 2025-2026

En 2024-2025, au niveau national les principales causes étaient **des CEN faibles au moment de la mise en hivernage** (18,9 %), **le frelon asiatique** (*Vespa velutina*) (15,6 %) et **Varroa destructor** (15,5 %).

Au niveau national 87,42 %, soit 5 678, des apiculteurs ayant répondu à la version longue de l'enquête ont déclaré avoir **observé des frelons asiatiques** (*Vespa velutina*) **en prédation sur les ruchers avant l'hivernage 2025-2026**.

Les principales causes citées par les apiculteurs comme étant à l'origine des pertes hivernales dans la quasi-totalité des régions étaient **le frelon asiatique** (*Vespa velutina*), **des CEN faibles au moment de la mise en hivernage** pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et **des conditions**

hivernales défavorables en Corse (Figure 4). Pour rappel, les causes de pertes hivernales peuvent être multiples. Cependant, la conception de l'enquête, qui repose sur les déclarations et les observations volontaires des apiculteurs, ne permet pas d'identifier ou de distinguer avec certitude la contribution de chaque facteur aux pertes et au taux de mortalité observés.

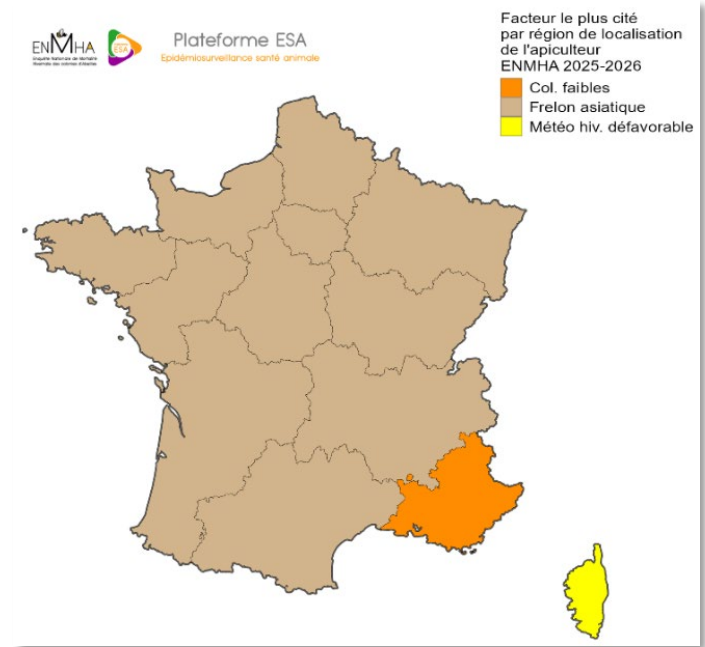


Figure 4. Principal facteur cité par les apiculteurs comme étant à l'origine des pertes hivernales de CEN selon la région, durant l'hiver 2025-2026

Remerciements

Le groupe de suivi ENMHA de la Plateforme ESA remercie tous les apiculteurs qui ont pris le temps de répondre au questionnaire et aux organisations apicoles qui ont contribué à sensibiliser la filière à l'importance de la démarche.



Toute réutilisation de ce document est autorisée sous réserve de citer la source comme : "Source : Plateforme ESA". Les chiffres ne peuvent être modifiés sans l'accord préalable des auteurs, et aucun contenu ne peut être utilisé à des fins commerciales ou promotionnelles.

